

## COMPTES À DORMIR DEBOUT

Déjà connus dans le passé sous forme papier, des messages promettant des revenus faciles prolifèrent grâce au canal internet.

Les principes sont immuables :

- ↪ l'existence de capitaux en attente d'utilisation (*détenus initialement par le comptable d'une société pétrolière, par un haut dirigeant africain...*);
- ↪ la volonté exprimée d'un résident africain, le plus souvent domicilié en Côte d'Ivoire ou au Sierra Leone, de transférer discrètement des fonds (*de 2 à 25 millions de dollars US selon les courriers*) sur le compte bancaire d'un tiers en France ;
- ↪ la promesse de versements de commissions (*15 à 25 % des sommes transférées*) au bénéficiaire du compte de transit.

Des variantes apparaissent ponctuellement :

- ↪ le donateur est atteint d'une grave maladie et souhaite rapidement léguer sa fortune à une personne de confiance qui pourra la distribuer auprès d'associations humanitaires, après avoir perçu sa quote-part ;
- ↪ le demandeur souhaite investir l'ensemble de son héritage en France et recherche un « associé ».

L'appât parait gros et pourtant des internautes viennent mordre à l'hameçon en communiquant leurs coordonnées postales, téléphoniques voire bancaires.

Dès lors, ils découvrent que le virement des fonds promis implique le règlement de dépenses successives (*honoraires d'intermédiaires, taxes, frais de dossier...*) et c'est l'engrenage infernal. Au final, les victimes auront décaissé une partie de leurs disponibilités sans voir la couleur des capitaux annoncés.

Ce type d'arnaques internationales n'a pas fini de faire des victimes.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, BP 15, 79340 Ménagoutte ([arnaques@live.fr](mailto:arnaques@live.fr)).

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**